

L'ECHO DU THONAC

Le bulletin d'information officiel du village de Thonac



Le mot du Maire :

L'année des dupes ?

Même s'il est encore un peu tôt pour faire le bilan de cette année, je me pose la question de savoir ce que l'on retiendra, dans le futur, d'une année aussi riche en événements.

La réindustrialisation de la France ?

Prenons un exemple, la Covid a mis en évidence que nous pouvions, du fait de la délocalisation, être en rupture d'approvisionnement de molécules dont chaque français dispose dans sa pharmacie comme le Doliprane. Que Sanofi fasse des profits pour produire des médicaments innovants (on appelle cela la recherche) est une bonne chose. Mais qu'un fonds américain prenne le contrôle avec pour seule promesse l'hypothétique ouverture d'une usine à quelques pas de celle qui a fermé en 2007 peut laisser sceptique. Les nouveaux dirigeants, qui cherchent d'abord à satisfaire leurs actionnaires, n'auront que faire des besoins des français et d'un marché où l'assurance maladie négocie avec l'industrie pharmaceutique des prix très faibles du fait du remboursement par la Sécurité sociale. Et puis comment oublier les promesses non tenues de General Electric lors de l'achat d'Alstom ou celles de Nokia lors du rachat d'Alcatel.

Les élections ?

Nous avons été invités à plusieurs reprises à émettre un avis démocratique. Mais pour quel résultat ? Si l'objectif était de mettre hors d'état de nuire près du tiers du corps électoral en pensant « après, on verra », le résultat est éloquent. Dans ce jeu de tromperie qu'est ce grand « qui perd gagne », tous estiment avoir gagné et s'estiment lésés dès lors qu'ils sont traités en perdants. Sortir de cet imbroglio demeure, au moment où j'écris, une équation dont il est bien difficile de connaître la solution.

Les Jeux 2024 ?

Nous venons de vivre grâce aux jeux olympiques et paralympiques une période euphorique qui nous a permis de retrouver la fierté d'être français et la satisfaction de savoir que quand nous le voulons, nous savons très bien faire. Quelle chance de vivre chez nous cette ambiance festive, joyeuse et exceptionnelle.

La rentrée ?

Depuis la rentrée, nos députés s'agitent dans une cour de récréation qui ressemble de plus en plus à un ring de boxe, créant de fait de nouveaux problèmes alors qu'ils sont élus pour les régler.

Je ne souhaite certainement pas être le mauvais coucheur qui va vous importuner avec des considérations inutiles sur le pouvoir d'achat, la décrépitude des services publics, la crise du logement, la situation déplorable de l'éducation nationale... sauf que...

Qu'est devenu le peuple souverain de 1789 ? Ceux qui devaient décider ensemble de leur destin et se sentent aujourd'hui méprisés, relégués, abandonnés...

Je vous l'ai dit, l'année des dupes ?

**LE MAIRE ET LE CONSEIL MUNICIPAL DE THONAC PRESENTERONT LEURS VŒUX AUX HABITANTS LE
SAMEDI 18 JANVIER A 18H00 A LA SALLE DES FÊTES DE THONAC.
VOUS ÊTES TOUS INVITES A CE MOMENT DE CONVIVIALITE.**



Des nouvelles de nos associations

Association Culture, Traditions et Patrimoine de Thonac

L'association Culture, Traditions et Patrimoine de Thonac a proposé tous les mardis de l'été 2024, dans l'église de Thonac, le spectacle « Face à la justice au Tribunal de Losse ».

C'étaient 10 représentations théâtrales, 21 comédiens et comédiennes (tous bénévoles de Thonac, Sergeac, Peyzac le Moustier, Aubas, Montignac et Sarlat), 41 costumes.

Deux représentations exceptionnelles :

L'une au château de Losse, dans les écuries, où nous avons dû refuser des entrées la salle étant comble. Nous remercions Monsieur Martin de Roquefeuil ainsi que Madame Van den Schueren pour le partenariat avec l'association (conception des affiches, aides lors du spectacle, participation à une émission de France Bleu Périgord etc ...).

L'autre le vendredi 30 août au profit du Téléthon 2024, en présence de Patrick Gourdon Président de « En quatre pour l'espoir » et de Marie-Noëlle Faure, coordonnatrice Dordogne Sud de l'AFM Téléthon. L'intégralité de la recette a été remise à l'issue de cette représentation.

Troisième année de représentations avec un spectacle différent chaque année !

Sud-Ouest et la Dordogne libre ont rédigé un article, Radio Vallée Vézère nous a consacré une émission de 45 minutes « Ca se discute », 2 passages sur France Bleu Périgord dont l'émission « Bonjour Monsieur le Maire ».

Le spectacle de l'été ainsi que les activités proposées au cours de l'année permettent de récolter des fonds qui servent à la restauration du petit patrimoine de Thonac et permettent de proposer des activités culturelles.

Lors des assemblées générales 2022 et 2023, il a été voté l'attribution de fonds pour participation à la réfection de l'électricité de l'église et pour l'achat de matériaux pour la réparation du lavoir.

L'association vient de prendre en charge une réparation du plafond au niveau de la trappe permettant d'accéder à l'étage supérieur ainsi que la mise en sécurité au niveau électrique de l'église.

L'assemblée générale de CULTURE, TRADITIONS ET PATRIMOINE DE THONAC aura lieu début d'année.





Association de Chasse

La société de chasse de Thonac a organisé le dimanche 2 juin 2024 son traditionnel repas de chasse. La salle des fêtes était complète, la centaine de convives a apprécié la quantité et la qualité des plats servis.

Comité des fêtes

Thonac en fête – 2, 3 et 4 août 2024

Les festivités ont débuté dès le vendredi soir par une randonnée pédestre avec retour aux lampions jusqu'au Château de Losse dont les propriétaires ont bien voulu, une nouvelle fois, nous autoriser à pique-niquer dans son enceinte.

Le Comité des Fêtes les remercie vivement pour ce moment de partage fort chaleureux.

Comme l'an passé, petits et grands ont pu profiter des jeux de bar, jeux en bois et structures gonflables mis à leur disposition gratuitement tout le week-end.

Le concours de pétanque du samedi après-midi organisé par Jean-Paul Blémond a rassemblé une bonne vingtaine d'équipes qui ont pu utiliser pour la première fois le nouveau terrain de pétanque installé par la commune. Par ailleurs, les amateurs de rampeau ont pu s'adonner à leur passion jusqu'à très tard dans la nuit !

Le repas dansant du samedi soir assuré par ROBERT Traiteur a affiché « complet » pour le plaisir de tous. Nul ne doute que l'ambiance était au rendez-vous !

Dès 7 h du matin le dimanche, les exposants se sont installés autour de la salle des fêtes et sur le parking pour le vide-grenier qui a attiré de nombreux visiteurs tout au long de la journée.

La générosité de nos partenaires : commerçants, restaurateurs et sites touristiques, a permis cette année une tombola exceptionnelle : une trentaine de lots ont été offerts.

Le magnifique feu d'artifice offert par la Municipalité a quant à lui, illuminé le ciel de Thonac pour le bonheur de tous !

Enfin, la soirée dansante ouverte à tous, animée par M Animation, a clôturé les festivités dans une ambiance formidable. Le Comité des Fêtes de Thonac remercie chaleureusement les prestataires, partenaires, bénévoles et participants qui ont fait de notre fête de village un événement incontournable.





Assainissement

Au printemps nous avons effectué le curage de l'ensemble du réseau d'assainissement, le chantier a été réalisé par l'entreprise Cadiot.

La remise aux normes des pompes de relevage a également été réalisée.

Enfin une convention pour un plan d'épandage obligatoire des résidus de la station d'épuration a été signée avec la chambre d'agriculture de la Dordogne.

Bilan modification horaire éclairage publique

La première année d'expérimentation de la modification des horaires de l'éclairage public se termine et il est temps d'en faire le bilan.

Nous sommes passés à des horaires d'été et d'hiver en ce qui concerne l'éclairage.

Seul l'éclairage autour du rond-point a été maintenu toute la nuit. Dans le reste de la commune, il s'éteint à 1H00 du 15 mai au 30 septembre et 23h30 du 01 octobre au 14 mai.

Il en ressort une baisse de consommation de 50%.

Il reste à savoir si cette mise en place est en adéquation avec les attentes de la population.

Dans la majorité des communes les mêmes initiatives ont été prises et le principe se généralise.

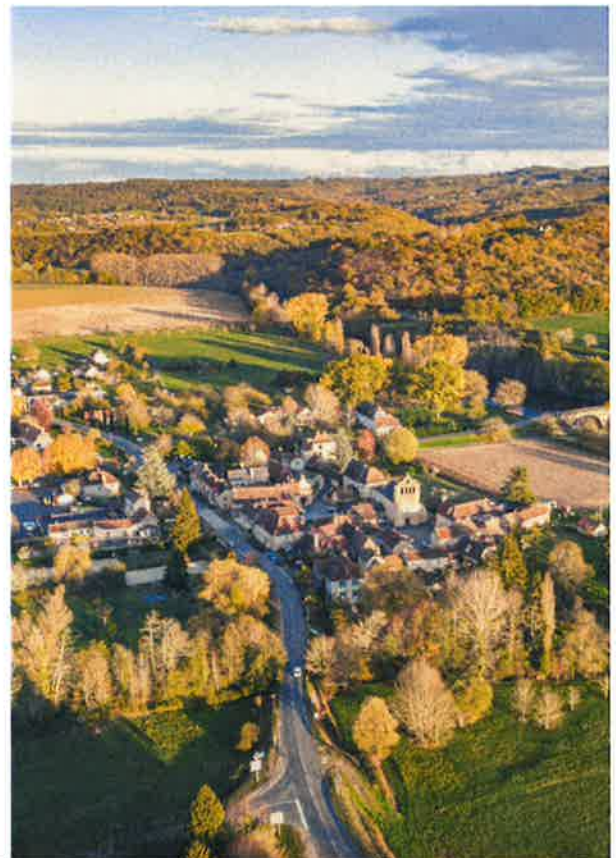
Salle Communale et abords

Notre salle communale voit ses environnements s'agréments :

Courant juillet l'aménagement de ses alentours a commencé avec la création d'un terrain de pétanque permettant de jouer 4 parties simultanément et l'ajout d'éclairage est prévu. L'espace pétanque a été inauguré lors de la fête du village début août.

- Depuis, nous avons finalisé la sécurisation de la salle communale: Le terrain de boules et l'emplacement de la future aire de jeux pour enfants ont été clôturés et un portail a été installé.
- Un chemin d'accès a été créé, il servira de voie d'accès pour les Personnes à Mobilité Réduite depuis la salle communale.
- Un portillon a été créé depuis la terrasse extérieure arrière permettant un accès direct au nouvel espace qui sera sécurisé lors des locations.
- Une clôture en bois le long de la route sur le terrain communal et le long du parking de l'école a été installée.
- L'ensemble des jeux pour enfants a été commandé début décembre et sera installé courant premier trimestre 2025.

Enfin, nous en avons profité pour refaire le panneau "Plan Communal" en y incluant les activités de la commune et les coordonnées (artisans, commerçants, producteurs ...).





Voirie

Vous avez pu constater que beaucoup de travaux de voirie ont été effectués cette année. Nous nous y étions engagés.

Les Routes du Buisson, de Peyruge, de Salvitou, de Fongran, de la Rosière, de la Bouyerie, du Moulin, mais aussi L'Impasse de la Tour et La Côte du Breuil ont pu profiter du savoir faire de l'entreprise Lachenevrerie.

Le marquage au sol a été rafraîchi, et les places de stationnement ont été matérialisées sur le parking de l'école, la place de la République et la rue de la Maréchalerie. Ces travaux ont été confiés à l'entreprise Signalisation24.

Nous continuons la sécurisation des voies, afin de limiter la vitesse excessive aux entrées du village, un ralentisseur a été installé Allée des Platanes.



Adressage: Fin de campagne

Tous les numéros des habitations ont été distribués, nous mettons fin à la campagne d'adressage.

Si vous souhaitez un numéro (second ou création) nous pouvons vous communiquer les coordonnées d'entreprises.

Déploiement de la fibre optique

Pour pallier les problématiques de raccordement à la fibre optique, tous les travaux indispensables au bon déroulement des installations ont été effectués sur la commune.

S'il demeure malgré tout des incidents, n'hésitez pas à nous contacter.





Lotissement

Vous avez un projet immobilier? Les parcelles sont délimitées et bornées, Les travaux de viabilisation sont en cours (eau, électricité, fibre optique), le prix de vente des terrains a été fixé à 22,50 euros le m² par le Conseil Municipal. N'hésitez pas à contacter la Mairie pour tout renseignement et pour vous inscrire sur la liste.



Commémoration du 11 Novembre

En dépit d'un vent glacial, de nombreux Thonacois s'étaient réunis le 11 novembre à 11h00, devant le monument aux morts, pour participer à la cérémonie de commémoration de tous les "morts pour la France" de notre village. Le message du Maire nous a encore permis de mieux connaître l'histoire de plusieurs de nos aïeux morts pour la France au cours de la dernière année de la grande guerre. Nous avons ensuite entendu le message du Ministre des Armées. Après le dépôt traditionnel d'une gerbe de fleurs au pied du monument aux morts et la sonnerie aux morts nous avons observé une minute de silence. La partie officielle de la cérémonie s'est achevée avec "la Marseillaise" pour laisser place au non moins traditionnel vin d'honneur offert par la municipalité à la salle des fêtes.

Etat Civil

Ils nous ont quitté :
LAPOUGES André décédé à THONAC le 17/02/2024
RICHARD née MOUTON Gisèle décédée à THONAC le 28/04/2024
NASSET Jean-Jacques décédé à PERIGUEUX, le 14/09/2024



© Thierry Renavand

Ecole: Alerte risque de Fermeture

Il était une fois....

C'est ainsi que commencent la plupart des récits pour les enfants, mais aussi pour les grands.

Et presque toujours, ces contes se terminent dans le bonheur et l'allégresse : « ils furent heureux et eurent beaucoup d'enfants ».

Hélas, ce conte est une histoire vraie, qui va se terminer de manière tragique en nous impliquant tous, y compris nos enfants.

Depuis 35 ans, notre RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) qui a permis à nos quatre communes (La Chapelle Aubareil, Sergeac, Thonac et Valojoux) de maintenir, dans un cadre rural et un environnement familial, un service de haut niveau au plan scolaire, favorable à l'épanouissement de nos enfants.

La rentrée scolaire de 2024 s'est déroulée dans d'excellentes conditions : équipe pédagogique inchangée, effectif stable (79 élèves), projets pédagogiques de qualité, bref que du bonheur, sauf que....

Sauf que 18 de nos chérubins partiront au collège à la prochaine rentrée et qu'il y a fort à parier que l'effectif de la prochaine rentrée n'atteigne pas les 70 élèves.

Alors que le gouvernement, certes éphémère, envisageait dès cette année la suppression de 4000 postes dans l'éducation nationale, comment pourrions-nous éviter la disparition d'un poste d'enseignant avec toutes les conséquences négatives que cela implique ?

Nous devons dès aujourd'hui nous mettre tous, élu(els), parents d'élèves, habitant(e)s de nos communes, en alerte et agir pour initier chaque fois que possible des inscriptions à notre groupement scolaire. Il y va de la survie à court/moyen terme d'un service public de proximité.

Vos Maires et leurs Conseils municipaux ont besoin de votre aide pour échapper à la disparition pure et simple de notre école. L'implication et l'engagement de chacun doivent permettre d'éviter que ce joli conte ne se termine en drame....

Nota : ce message a été écrit et approuvé par les Maires des 4 communes du RPI et la Présidente du SIVOS.